

Départ : Fontaine-Simon, parking du centre aquarécricatif du Perche.

Se diriger vers la croix à droite et continuer par la D 3486.

Traverser la route (prudence).

0,5 km : Entrer en forêt et suivre le sentier à droite vers la lisière du bois.

2,5 km : Tourner à droite et suivre les panneaux du circuit « Horizons de la vallée de l'Eure ». À la ligne suivante, tourner à droite puis à gauche dans le sentier sinueux.

3,5 km : Traverser la D 941 (prudence) pour entrer en forêt en face. À la ligne, tourner à gauche, après 400 m tourner par le layon à droite (marque 239).

4,5 km : À la lisière de la forêt, tourner à gauche puis, à la prochaine ligne, à droite. Suivre le sentier sinueux à gauche pendant 700 m.

5,5 km : Suivre le GR 35 à droite et sortir de la forêt. Le quitter puis descendre à droite entre les prés. Contourner l'étang (table de pique nique, lavoir) et tourner à gauche.

6,5 km : Traverser la D 928 (prudence). Après 300 m, quitter la D 14014 et suivre le chemin entre les cultures à gauche et plus loin le chemin ombragé à droite.

7,5 km : Se diriger vers le bourg de Belhomert-Guéhouville.

Au croisement, continuer par la rue de l'Abbaye. Au cédez-le-passage, tourner à droite et suivre la D 928.

8,5 km : Quitter la route et tourner à droite sur la D 3492 vers Guéhouville. Après 1,2 km, emprunter le chemin à gauche puis, dans le virage, continuer à droite. Au moulin de Géhouville, tourner à gauche. (Sur la route des Froux, tourner à droite pour rejoindre la gare de La Loupe, 5 km).

11 km : Traverser la D 2 pour suivre le chemin en face. Continuer tout droit sur 1 km. Après le pont, tourner à droite puis au carrefour à gauche. Contourner l'étang pour rejoindre le parking du camping.

12,5 km : Arrivée



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritrus
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse